Docusign Envelope ID: 0BECB4D1-F866-480E-A80E-C74B0ECEE0D8

ABN CONSULTING
SASU au capital de 100 euros,
immatriculée au RCS de PONTOISE sous le numéro 917 441 628,
dont le siège social est situé : AVENUE DES TROIS FONTAINES, CENTRE COMMERCIALE DES TROIS FONTAINES NIVEAU 2 BATIMENT A, 95000 CERGY

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 1ER FÉVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
le un février,
à quatorze heures,

Au siège social, AVENUE DES TROIS FONTAINES, CENTRE COMMERCIALE DES TROIS FONTAINES NIVEAU 2 BATIMENT A, 95000 CERGY

Monsieur Antoine AUBIN, demeurant 12 RUE DE NESLES 95620 PARMAIN

Propriétaire de la totalité des 100 actions de 1,00 euro chacune émises par la société ABN CONSULTING,

Associé unique de ladite société,

En présence de :

- société EURL GROUPE ABN, représentée par Monsieur Antoine AUBIN

Présidente de la société.

La réunion est présidée par Monsieur Antoine AUBIN.

Après lecture du rapport de la Présidente

1. A préalablement exposé ce qui suit :

La société EURL GROUPE ABN, représentée par Monsieur Antoine AUBIN, Présidente non associée, a établi le rapport sur la ou les opérations proposées à l'ordre du jour.

Le rapport sur les opérations à l'ordre du jour a été adressé à l'associé unique, dans les délais légaux.

2. A pris les décisions suivantes :

- Remplacement du Dirigeant ;
- Délégation de pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

Première résolution

L'associé unique, après avoir rappelé la révocation le 31 janvier 2025 de son mandat de Président porté dans les statuts, décide de nommer à compter du 1er février 2025 en remplacement pour une durée illimitée, la société GROUPE ABN, EURL au capital de 100 euros, en cours d'immatriculation au RCS de PARIS, dont le siège social est situé : 1 RUE DE STOCKHOLM 75008 PARIS-8E-ARRONDISSEMENT, représentée par Monsieur Antoine AUBIN, qui occupera la fonction de Présidente.

La société EURL GROUPE ABN disposera des pouvoirs les plus étendus pour exercer son mandat.

Docusign Envelope ID: 0BECB4D1-F866-480E-A80E-C74B0ECEE0D8

Les frais engagés pour le compte de la société pourront être remboursés sur présentation de justificatif.
La rémunération des fonctions fera éventuellement l'objet d'une délibération ultérieure.

La société EURL GROUPE ABN, intervenant aux présentes par le biais de son représentant habilité, déclare accepter les fonctions auxquelles elle vient d'être nommée et qu'elle n'est frappée d'aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la société.

Les statuts seront modifiés en conséquence.

Deuxième résolution

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Monsieur Antoine AUBIN

Zone de signature

DocuSigned by:
Antoine Aubin
65B1B08FBF85419...